

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 43 (2016)
Heft: 3

Rubrik: news.admin.ch

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une année ponctuée d'étapes majeures dans la politique suisse des transports

2016 est une année décisive pour la politique des transports en Suisse, au cours de laquelle d'importants jalons seront posés dans les infrastructures de transport actuelles et futures.

Le 28 février, le peuple suisse s'est prononcé sur la rénovation du tunnel routier du Gothard de 17 kilomètres. En approuvant le second tunnel, les électeurs ont fait le choix d'une liaison routière sûre, rapide et durable sur l'axe nord-sud, en accord avec les importantes exigences de la protection des Alpes.

L'étape suivante sera franchie ces jours-ci avec l'inauguration du tunnel ferroviaire du Gothard, le plus long du monde. Il fait partie de la nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NFLA). Il réduit considérablement le temps de trajet des personnes et des biens sur rail et constitue un axe essentiel de la politique de transfert, dont le but est de déplacer de la route vers le rail le transport de marchandises d'une frontière à une autre. Cette politique repose aussi sur d'autres piliers tels que le tunnel de base du Ceneri et le corridor de quatre mètres pour le transport des marchandises à travers les Alpes avec lequel l'infrastructure ferroviaire de tous les tronçons d'accès au tunnel de base du Gothard sera adaptée aux normes actuelles, augmentant ainsi les capacités du trafic combiné (camions transportés sur rail). Ces ouvrages améliorent les conditions-cadres de l'économie et le bien-être des générations futures.

Toutefois, ces avancées ne se feront pas sans frais. Pour continuer à prendre soin de ses infrastructures de transport, la Suisse a besoin d'un financement solide. Il n'est pas pertinent de transférer tout simplement l'argent d'une mission étatique vers une autre, comme l'exige l'initiative populaire «Pour un financement équitable des transports» (aussi appelée «initiative vache à lait») lancée par «auto-suisse», que le Conseil fédéral recommande de rejeter et qui sera soumise au peuple le 5 juin. Cette initiative demande que toutes les recettes de la Confédération issues du trafic routier soient reversées exclusivement à ce secteur.

Le financement des infrastructures de transport requiert un concept global. Conscient de cela, le Conseil fédéral a entamé les premières démarches dans ce sens. Le 1er janvier 2016, il a mis en vigueur le projet de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF). Le peuple avait approuvé en février 2014 la modification correspondante de la Constitution, qui vise à financer l'exploitation, l'entretien et l'aménagement futur des infrastructures

ferroviaires avec une seule et unique caisse, le fonds d'infrastructure ferroviaire.

Le Conseil fédéral veut à présent appliquer à la route ce qui a déjà été mis en œuvre pour le rail. La mobilité croissante des personnes et des marchandises met à rude épreuve l'actuel réseau routier national qui nécessite de nouveaux aménagements. Pour garantir le financement des routes nationales et du trafic d'agglomération à long terme, le Conseil fédéral a décidé de créer au niveau constitutionnel un fonds de durée indéterminée, le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). Ce fonds sera alimenté avec les recettes actuelles et de nouvelles rentrées d'argent. Cette question est actuellement en délibération au Parlement. Le Conseil des États est la première Chambre à avoir approuvé le FORTA en mars 2016. Pour finir, le peuple se prononcera sur la modification de la Constitution.

De simples aménagements ne seront pas suffisants pour faire face à la croissance exponentielle du volume du trafic en Suisse: l'utilisation des routes existantes doit être encore plus efficiente et intense. Nous avons besoin pour cela avant tout d'une gestion du trafic efficace, avec tous les outils existants. La «mobilité intelligente» nous offre une nouvelle chance à ne pas négliger. Aujourd'hui déjà, nos véhicules communiquent de manière autonome avec leur environnement au moyen de systèmes d'assistance au conducteur. Certains modèles disposent même d'équipements techniques leur permettant de rouler sans conducteur. Cette année, CarPostal SA va expérimenter pour la première fois une navette autonome transportant des passagers sur un itinéraire déterminé à Sion, une nouvelle étape au cours de cette année 2016 riche en événements. Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) et en particulier l'OFROU participent activement à ces évolutions, dans l'intérêt d'une mobilité sûre, durable, écologique et abordable financièrement.

JÜRG RÖTHLISBERGER,
DIRECTEUR DE L'OFFICE FÉDÉRAL DES ROUTES (OFROU)

HELPLINE DFAE

© en Suisse +41 800 24 7 365
© à l'étranger +41 58 465 33 33
E-Mail: helpline@eda.admin.ch
Skype: [helpline-eda](skype:helpline-eda)

Conseils aux voyageurs

www.eda.admin.ch/voyages
© en Suisse +41 800 24 7 365
© à l'étranger +41 58 465 33 33
www.twitter.com/travel_edadfae

itineris

Inscription en ligne pour les Suisses voyageant à l'étranger
www.dfae.admin.ch/itineris



Départ réfléchi.
Voyage réussi.

L'appli est disponible gratuitement pour iOS et Android

Publications

Stratégie de politique étrangère 2016 – 2019



La stratégie de politique étrangère présente les lignes directrices et les priorités que le Conseil fédéral a définies en matière de politique étrangère pour 2016–2019. Parmi les objectifs stratégiques figurent la consolidation et le règlement des relations avec l'UE et les États membres de l'UE et de l'AELE, l'intensification de la collaboration avec des partenaires mondiaux, le développement des activités de médiation dans les domaines de la paix et de la sécurité ainsi que l'engagement de la Suisse en faveur du développement durable et de la prospérité.

La brochure est également disponible en allemand, en italien et en anglais. Version internet (pdf) et commande sur www.dfae.admin.ch/publications.

Message sur la coopération internationale de la Suisse 2017 – 2020



Le résumé du message met en évidence les domaines de la coopération internationale que le Conseil fédéral a définis comme prioritaires pour 2017–2020, son but étant de favoriser l'avènement d'un monde pacifique, sans pauvreté et orienté vers le développement durable. Les axes stratégiques portent sur l'aide humanitaire, la coopération au développement, les mesures de politique économique et commerciale adoptées au titre de la coopération au développement, l'aide à la transition en Europe de l'Est et la promotion de la paix, des droits de l'homme et de la sécurité.

La brochure est également disponible en allemand, en italien et en anglais. Version internet (pdf) et commande sur www.dfae.admin.ch/publications.

Votations fédérales

Les objets de votation sont fixés par le Conseil fédéral au moins quatre mois avant le jour de la votation. Les trois projets suivants seront soumis au vote le 25 septembre 2016:

- initiative populaire du 6 septembre 2012: «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)»
- initiative populaire du 17 décembre 2013: «AVSplus: pour une AVS forte»
- modification du 25 septembre 2015 de la loi fédérale sur le renseignement (LRens)

Autre date de votation en 2016: 27 novembre.

Toutes les informations sur les projets (explications du Conseil fédéral, comités, recommandations du Parlement et du Conseil fédéral, vote électronique, etc.) sont disponibles sur www.ch.ch/votations.

Initiatives populaires

Les initiatives populaires fédérales suivantes ont été lancées avant la clôture de la rédaction:

- oui à l'interdiction de se dissimuler le visage (15.09.2017)
- Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique (initiative sur la transparence) (26.10.2017)
- Stop aux excès de Via sicura (Pour un régime de sanctions juste et proportionné) (3.11.2017)

La liste des initiatives populaires actuelles est disponible sur www.bk.admin.ch > Actualités > Élections et votations > Initiatives en suspens.

Remarques

Pour ne manquer aucun message («Revue Suisse», newsletter de votre représentation, etc.), communiquez à votre représentation suisse votre e-mail et numéro de téléphone mobile ainsi que tout changement et inscrivez-vous sur www.swissabroad.ch. Vous pouvez à tout moment lire et imprimer le numéro actuel de la «Revue Suisse» ainsi que les numéros précédents sur www.revue.ch. La «Revue Suisse» (ou la «Gazzetta Svizzera» en Italie) est envoyée directement en version imprimée ou par voie électronique (e-mail et application iOS/Android) à tous les foyers de Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une ambassade ou d'un consulat général.



Le blog du DFAE

S'informer et participer en toute simplicité: sur le blog du DFAE, les personnes qui s'intéressent à la politique étrangère peuvent prendre position, débattre, commenter des billets ou poser leurs questions directement au chef du département, M. Didier Burkhalter. Lien sur la page d'accueil <https://www.dfae.admin.ch>

Responsable des pages d'informations officielles du DFAE:
Peter Zimmerli, Relations avec les Suisses de l'étranger
Bundesgasse 32, 3003 Berne, Suisse
Téléphone: +41 800 24-7-365 ou +41 58 465-33-33
www.dfae.admin.ch, mail: helpline@eda.admin.ch

www.swissworld.org

Your Gateway to Switzerland

